Commune de La Bruyère

« La Bruyère, la convivialité dans la tradition et la modernité »

Programme Communal de Développement Rural

Partie VI :
Résumé Non Technique

Décembre 2015

Organisme accompagnateur :

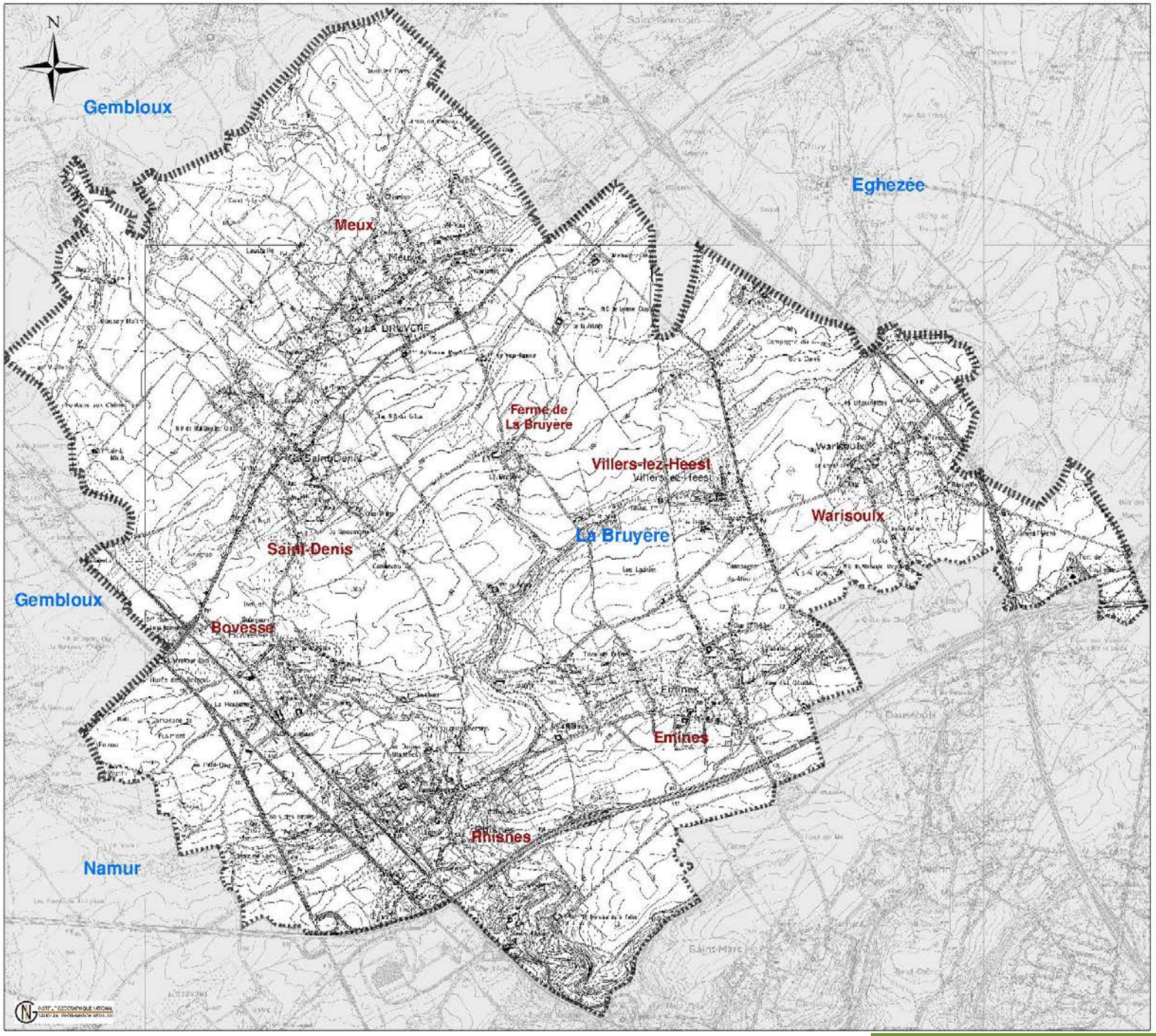
Fondation Rurale de Wallonie
Rue Camille Hubert, 5
5032 Isnes

Auteur de projet :

AMENAGEMENT sc
Chaussée de La Hulpe, 177 Bte5
1170 Bruxelles

Commune de La Bruyère

Programme Communal de Développement Rural
2016-2025



Situation existante
Carte IGN

Sources :
IGN - carte 10.000

1/10.000

0 mètres 1.750

01

Septembre 2015

Maître d'ouvrage :
Commune de La Bruyère
Place Communale, 3
1320 Beauvechain

AMENAGEMENT
SPATIAL PLANNING
ENVIRONMENT
Partner of Cleribaux-Pirson in ACPgroup
Chaussée de La Hulpe 177 bte 5
B-1170 BRUXELLES
Tel. 02/639.63.00 - Fax 02/640.19.90
amenagement@acpgroup.be
www.acpgroup.be

1. DIAGNOSTIC PARTAGE

1.1. HISTORIQUE

Le territoire actuel de La Bruyère s'est organisé au Moyen-Age.

Le patrimoine bâti, parfois remontant jusqu'à la période romane, témoigne de cette occupation ancienne. Il est cependant majoritairement issu de l'intense période de reconstruction du XVIII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle.

Le patrimoine culturel et historique de La Bruyère est, dans sa grande majorité, conservé, rénové, utilisé voir réaffecté. Les habitants sont d'ailleurs sensibles à cet aspect.

1.2. GÉOGRAPHIE

La Bruyère est à cheval sur les bassins versants de la Sambre (3 cours d'eau et 1 contrat de rivière) et de la Meuse (9 cours d'eau et 2 contrats de rivière).

Historiquement, l'économie, à La Bruyère, est associée à l'exploitation du sol, riches terres limoneuses, et du sous-sol, avec au nord des sables du Bruxelliens et des calcaires dévoniens et au sud des calcaires carbonifères.

1.3. PAYSAGE

Qu'il s'agisse du paysage de bas-plateau agricole, très majoritaire sur la commune, ou de la vallée du Houyoux, avec ses versants boisés et ses fonds de vallées pâturés, le paysage rural de la commune est globalement de qualité. Cette qualité paysagère est un atout pour La Bruyère. Elle participe en effet de façon non négligeable à la qualité du cadre de vie et au caractère rural de la commune.

Les habitants apprécient ce paysage et ont la volonté de le préserver.

1.4. ECOLOGIE ET PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

La matrice écologique est principalement constituée de grandes cultures, ponctuée de bois de petite taille et de prairies le long des cours d'eau, des versants et autour des villages, avec deux anciennes carrières reprises en SGIB et la vallée du Houyoux comme points forts.

Les cours d'eau sont en grande partie canalisés et leurs berges artificialisées. Cela engendre une perte au niveau du développement de la faune et de la flore aquatique et de milieu humide.

Un potentiel de développement certain de la qualité environnementale du territoire existe.

Le patrimoine environnemental, considéré comme une clef de voûte de la ruralité, fait l'objet d'un grand attachement de la part des habitants.

1.5. OCCUPATION DES SOLS, URBANISME ET PATRIMOINE BÂTI

La commune de La Bruyère a conservé son caractère rural à travers son patrimoine naturel et bâti, bien réparti sur l'ensemble du territoire. Quelques éléments du patrimoine parmi les plus précieux, comme le château de Villers-lez-Heest ou le presbytère de Rhisnes, font l'objet d'un classement.

La Commune applique progressivement des mesures pour la conception et la construction durable, avec un audit des bâtiments communaux et des projets - Hall des sports et Administration communale - qui visent l'excellence énergétique.

Certains quartiers de village mériteraient une réflexion globale quant à leur aménagement et leur rôle, notamment en tant que lieu de polarisation et en tenant compte des besoins en matière de sécurité et de convivialité demandés par la population. C'est notamment le cas du quartier de la gare à Rhisnes.

1.6. DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

La Bruyère est une commune rurale et familiale, avec un nombre de petits ménages plus faible qu'en Wallonie. Au contraire, les grands ménages (familles avec enfants) sont plus nombreux.

Dans les décennies à venir, il est prévu que la population belge augmente. Si les tendances actuelles se poursuivent, cela correspondrait à une centaine d'habitants par an à La Bruyère d'ici 2031.

A travers les remarques des habitants et l'analyse de la situation existante, c'est l'évolution de la population de La Bruyère qui est mise en évidence :

- L'arrivée de nouveaux habitants, avec l'accueil des nouveaux habitants et les besoins en infrastructures pour les jeunes enfants ;
- Le vieillissement de la population ; de nombreuses demandes ont été exprimées pour des services et des logements adaptés pour les personnes âgées, souvent dans un souci de solidarité ;
- Le départ des classes d'âge jeunes (25-30 ans), à lier notamment au prix élevé des logements ; il est cependant souhaité que les jeunes de La Bruyère, cités à de nombreuses reprises comme porteurs de l'avenir de la commune, puissent y demeurer.

1.7. VIE ÉCONOMIQUE

Les indicateurs socio-économiques de La Bruyère se distinguent clairement de ceux de la Wallonie. Ainsi, la proportion des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion est 10 fois plus petite que celle du référent wallon, tandis que l'on trouve une proportion quasi 2 fois plus élevée de revenus supérieurs à 40 000 € par an. De même, le niveau d'instruction de la population est élevé.

Les revenus de moins de 10.000 euros y représentent cependant 20% des revenus totaux, soit une proportion de revenus faibles très similaire à celle de la Wallonie (22,5%).

La plupart des actifs de La Bruyère travaillent à l'extérieur de la commune. Les activités économiques y sont cependant présentes, notamment en lien avec l'agriculture, l'administration, l'enseignement, les services et commerces de proximité.

Les activités économiques présentes sur le territoire communal sont bien perçues par la population, qui apprécie la présence, mais aussi la qualité, des services de proximité (Agence Locale pour l'Emploi et titres-services), du marché du jeudi à Rhisnes, des commerces de proximité et des PME dans les villages.

1.8. AGRICULTURE

La filière agricole est diversifiée à La Bruyère, orientée très principalement vers une agriculture industrielle, avec de grands élevages et des cultures d'openfield. On y trouve également, certes en moindre proportion, une agriculture de proximité associée au développement touristique et à la vente directe.

L'agriculture a suivi les mêmes évolutions que partout ailleurs en Wallonie, à savoir :

- une diminution du nombre d'exploitations ;
- une spécialisation des exploitations ;
- une diminution de la Surface Agricole Utilisée ;
- une augmentation de la superficie cultivée par exploitation, tendance qui devrait se prolonger dans l'avenir, avec des grosses exploitations de plus en plus nombreuses et des petites exploitations qui disparaissent peu à peu.

Du point de vue des habitants, l'agriculture est la base du cadre de vie rural et des paysages ruraux, qui sont appréciés. L'intérêt économique et l'apport en termes de dynamisme des villages sont aussi évoqués.

1.9. TOURISME

Affiliée à la maison du tourisme du pays de Namur, La Bruyère développe le tourisme d'un jour. Au niveau communal, c'est le Syndicat d'Initiative qui promeut les activités touristiques et la Maison de la Mémoire Rurale qui organise des actions de promotion et gestion du patrimoine rural.

Celles-ci sont l'occasion de faire (re)découvrir l'intéressant patrimoine agricole de la commune aux habitants et aux visiteurs ; on citera notamment les produits du terroir, en particulier le vin, les ballades, les paysages, les gîtes à la ferme, le patrimoine architectural ancien.

Le potentiel touristique de la commune qui est mis en avant par la consultation, avec le patrimoine architectural, les promenades et les vignobles, mais aussi le travail de la Maison de la Mémoire Rurale et du Syndicat d'Initiative.

1.10. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE, ENSEIGNEMENT

La commune compte une centaine d'associations, couvrant un large champ d'activités. Ces associations permettent aux habitants de s'investir sur leur lieu de vie, de se rencontrer, de toujours mieux connaître leur commune. Il en résulte une dynamique locale qui fait toute la différence.

La vie associative et scolaire présente également une complémentarité certaine avec les politiques menées en matière de santé et de solidarité, de développement des crèches, avec la vie festive, avec le développement touristique. Elle occupe en quelque sorte une position stratégique en termes de dynamique locale.

Les équipements scolaires doivent être régulièrement adaptés pour répondre à l'augmentation de la population.

La vie culturelle et associative 'est probablement l'aspect qui a suscité le plus d'engouement et la plus grande réflexion de la part de la population.

Les habitants de tout âge évoquent la convivialité de La Bruyère. La vie associative est qualifiée de riche. L'offre culturelle et sportive est très appréciée, de même que les efforts de la Commune pour développer et améliorer les infrastructures socio-collectives et pour soutenir les activités existantes. L'enseignement est lui aussi bien noté par les habitants.

Pourtant, l'ambiance générale de la commune est parfois perçue comme manquant de dynamisme.

1.11. SERVICES SOCIAUX ET MÉDICAUX

La Bruyère dispose d'un panel diversifié de services sociaux et de services de soins, avec notamment deux maisons de repos, le centre croix Rouge de la Mehaigne (localisé à Eghezée, mais intégrant la section de La Bruyère), le CPAS et un poste médical de garde de l'AGHHN (Association des Généralistes de la Haute Hesbaye Namuroise).

Les besoins de la population sont globalement couverts, de nombreux services sont d'ailleurs en place au bénéfice de l'enfance et de l'adolescence. Les services destinés aux personnes âgées sont cependant peu développés au regard des besoins réels (les personnes âgées ont d'ailleurs tendance à quitter la commune). Petits et grands sont d'ailleurs particulièrement sensibles à la place des personnes âgées.

Suite à un effort important de la Commune, l'offre en crèches est l'une des meilleures de la Province.

1.12. LOGEMENT

Le parc de logement de La Bruyère est constitué pour une part importante de maisons unifamiliales séparées, près de ¾ des maisons. Les bâtiments sont globalement neufs, les constructions s'étant multipliées à partir de 1970 avec la périurbanisation et l'augmentation du nombre d'habitants. Globalement, les habitants soulignent la qualité du parc de logement.

Si le parc de logement est particulièrement attractif pour des familles, il répond moins aux besoins de certaines catégories de population, dans un contexte de diminution de la taille des ménages :

- Les jeunes (coût élevé de l'immobilier),

- Les personnes âgées (manque de logements adaptés, services).

1.13. GESTION DES DÉCHETS ET DE L'ÉNERGIE

La collecte et le tri sélectif des déchets sont bien mis en place à La Bruyère.

Le rôle individuel dans l'amélioration de la collecte des déchets est essentiel. La Bruyère peut, à ce sujet, se targuer d'une amélioration constante des pratiques de tri des déchets par les habitants.

Grâce au projet « Commune Energ'éthique » la Commune de La Bruyère a démarré une démarche volontariste en termes de réduction des besoins en énergie. Le Conseiller Energie était ainsi chargé de l'accompagnement tant de la Commune que des citoyens pour une meilleure gestion de l'énergie grâce à des actions ou conseils au niveau de l'isolation des bâtiments ou de la baisse de la consommation d'énergie.

1.14. MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Bruyère profite de son excellente position au niveau d'un nœud autoroutier, routier et ferroviaire, qui explique en bonne partie son attractivité pour de nouveaux habitants.

La commune compte deux gares, l'une à Bovesse et l'autre à Rhisnes.

Tous les villages sont reliés à Namur et à Gembloux par le bus ou par le train. En revanche, les connexions en transports en commun ne sont pas toujours assurées entre les villages. Les liaisons avec les gares ne sont pas automatiques non plus (les arrêts de bus sont trop loin pour être attractifs pour les piétons).

Quant aux modes doux, des aménagements spécifiques sont réalisés dans les villages à proximité de la plupart des écoles et parfois le long des voiries principales.

Les habitants apprécient la bonne accessibilité en voiture, la présence des gares et les aménagements modes doux.

Ils déplorent cependant la nécessité quasi-absolue d'utiliser la voiture et les nuisances qui y sont liées (sécurité, bruit, etc.).

1.15. GESTION COMMUNALE ET SERVICES PUBLICS

La commune est bien desservie en infrastructures et services publics (poste, police, intercommunales de gestion des déchets…). Les politiques menées au niveau supra-communal sont d'ailleurs bien relayées au niveau communal (on l'a vu pour la gestion des déchets, de l'énergie ou le tourisme).

Les moyens humains de la commune sont un atout, quoiqu'un effort supplémentaire soit attendu et programmé quant à la visibilité de l'organisation des services communaux.

De plus, les finances saines garantissent une marge de manœuvre certaine pour la poursuite de mesures, d'actions qui amélioreront encore la situation communale, dans l'esprit du développement durable.

2. LA CONSULTATION DE LA POPULATION

2.1. LA CLDR

La cheville ouvrière de l'Opération de Développement Rural de La Bruyère est la Commission Locale de Développement Rural.

A La Bruyère, cette commission instituée par le Conseil communal compte 40 membres, y compris le Président. Elle est composée, à la proportionnelle, de conseillers communaux de diverses tendances représentées au Conseil communal (10 membres) ainsi que de représentants des intérêts économiques, sociaux, culturels, environnementaux selon une répartition géographique équilibrée entre les villages.

La CLDR se fait aider dans ses missions par les autorités communales et par la Fondation Rurale de Wallonie. Pour encadrer l'auteur de projet qui a élaboré le Programme Communal de Développement Rural, elle s'est réunie à fréquence régulière, à chaque étape de l'élaboration du PCDR et de sa stratégie.

La CLDR a en outre réalisé un important travail de communication de l'ODR auprès des habitants de La Bruyère.

2.2. INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

Une opération de développement rural, c'est tout d'abord une réflexion menée avec la population sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale.

Sur base d'un pré-diagnostic élaboré par un bureau d'étude (auteur de PCDR), les agents de développement de la FRW rencontrent les citoyens : ils interrogent certaines personnes-ressources et organisent avec la commune des séances d'information-consultation dans chaque village ainsi que des groupes de travail thématiques et de publics cibles. Cela permet à l'auteur d'élaborer un diagnostic complet, prenant en compte le ressenti des habitants.

A.1. Information du Conseil communal

Les agents de développement ont réalisé une information des membres du Conseil communal lors de la séance du Conseil communal du 26/08/2010, avant de débuter les consultations villageoises.

A.2. Information du personnel communal

Le personnel communal est fin connaisseur du territoire et constitue un élément incontournable pour mener à bien les projets du PCDR. Il était donc essentiel qu'il soit informé de l'ODR, le 19/05/2011.

A.3. Rencontre des personnes-ressources

Parallèlement à la réalisation du diagnostic par l'auteur du PCDR, les agents de développement ont interviewé 30 personne-ressources à partir d'octobre 2010. Suite au changement de majorité, les interviews ont repris en décembre 2012.

A.4. Information et consultation de la population

L'information-consultation de la population constitue le premier contact large avec les citoyens. Cette phase a pour objectifs :

- D'informer les citoyens sur l'ODR/A21L, ses enjeux, ses apports pour le territoire et son déroulement ;
- De faire réagir les habitants sur un premier « portrait » de la commune, le pré-diagnostic établi par l'auteur du PCDR ;
- De recueillir leurs points de vue pour aboutir à un diagnostic participatif de la commune.

Outre les informations et les consultations villageoises, la Commune a souhaité associer les enfants et les jeunes à la réflexion avec des consultations spécifiques.
Cette participation citoyenne fut un succès ! Dans les villages, 281 personnes se sont déplacées pour s'informer et s'exprimer sur leur quotidien dans les villages. La consultation des jeunes a réuni 70 personnes, celles des enfants a réuni deux enfants de chacune des huit écoles de l'entité.

Programme des séances de consultation		
Date		
4/10/2011	enfants	
14/10/2011	jeunes	Meux
18/11/2011	jeunes	Saint-Denis
25/11/2011	jeunes	Rhisnes
Date	Village(s)	Lieu
06/02/2012	Bovesse	Salle « le Maillon »
13/02/2012	Emines	Centre culturel d'Emines
25/02/2012	Villers-Lez-Heest	Salle « Villers Promotion »
05/03/2012	Rhisnes	Salle communale
12/03/2012	Warisoulx	Salle « Les Bons Amis »
19/03/2012	Meux	Salle « Nosse Maujonne »
26/03/2012	Saint-Denis	Salle « La Ruche »

A.5. Information et consultation du secteur associatif[i]

L'information-consultation du secteur associatif permet de recueillir le point de vue des acteurs impliqués dans la vie socio-collective locale, pour aboutir à un diagnostic participatif de la commune le plus étoffé possible. Cette consultation se révèle importante à plus d'un titre : les participants ont souvent un effet de levier important sur la vie locale et une capacité d'action mobilisatrice conséquente.

Cette information consultation a eu lieu le 26 avril 2012.

2.3. LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont été mis en place par la CLDR en 2013. Ils étaient ouverts à tous les habitants désireux de faire partager leurs idées sur le futur de la commune de La Bruyère : un appel leur a été envoyé via un affichage et via le site internet de la Commune. Des invitations ciblées ont également été envoyées, par exemple aux candidats pressentis pour être membres de la CCATM pour le GT aménagement du territoire et aux acteurs économiques communaux pour le GT économique.

Les membres de la Commission Locale de Développement Rural se sont également fortement impliqués dans cette phase incontournable de l'élaboration d'une stratégie de développement.

Les objectifs des groupes de travail sont :

- D'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider les constats posés par le diagnostic ;
- De définir avec les participants des défis et objectifs de développement pour l'entité sur base de ce diagnostic ;
- D'imaginer des projets de terrain répondant aux objectifs et pouvant être mis en œuvre dans les années à venir.

Pour cela, les groupes de travail ont été invités à réfléchir à des questions centrales, identifiées sur base des 4 axes de la stratégie de développement :

- GT 1 Développement économique
- GT2 Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement
- GT3 Dynamisme socio-culturel
- GT4 Mobilité

Au total, ce sont 160 idées de projets qui ont été proposées par les groupes de travail. Toutes ces «idées projets» ont été soumises à la CLDR lors de réunions de synthèse sous la forme de propositions de projets. Certaines ont été plébiscitées par la CLDR, quelques ont même été complétées et accentuées. Par contre, certains projets n'ont pas été retenus car jugés irréalistes, pas appropriés et d'autres encore étaient déjà effectifs ou en passe de le devenir.

2.4. LES POINTS CLEFS DE LA PARTICIPATION

281 participants aux **7 réunions** de consultation villageoises
Une large consultation des jeunes et des enfants
Le stand de la CLDR à la journée de l'arbre
23 réunions de CLDR

- Le lancement d'une première démarche participative d'envergure

L'Opération de Développement Rural a permis à la Commune de La Bruyère de se lancer dans un travail approfondi avec ses citoyens concernant le devenir du territoire.

- Des méthodes d'animation variées et créatives

En accord avec la Commune, la FRW a pu proposer des méthodes d'animations variées qui ont permis à chacun de s'exprimer librement et de prendre sa place dans le processus d'élaboration du PCDR.

- Des visites de terrain

Outre les réunions en séance plénière, la CLDR s'est rendue à quatre reprises sur le terrain pour identifier des lieux à enjeux sur le territoire communal ou visiter des réalisations d'autres communes en lien avec les thématiques du PCDR.

- Une stratégie en phase avec la charte d'Aalborg

Le Conseil communal a décidé de faire de son PCDR un agenda 21 local. Cela s'est notamment traduit par une stratégie de développement en phase avec la charte d'Aalborg et le lancement d'une plateforme interservices au sein de l'administration communale.

3. LA STRATÉGIE

Dans la foulée des séances des groupes de travail thématiques et des CLDR de synthèse, le Bureau Aménagement s'est attelé à la rédaction d'une stratégie de développement (partie III du PCDR). Différentes réunions de concertation conjointes Auteur - Commune – FRW ont permis à l'auteur d'affiner son travail.

Suite au diagnostic socio-économique et à la consultation dans les villages et auprès du monde associatif, 4 groupes de travail de la CLDR, ouverts à la population, ont été organisés. Ces groupes ont défini, sur base du diagnostic participatif, des défis et des objectifs. Ils ont réalisé les premières propositions de projets.

Les résultats (en particulier les objectifs et projets) des groupes de travail ont été restructurés pour éviter les redondances - certains projets ont en effet émergé simultanément dans des groupes de travail différents. L'auteur de l'étude a également travaillé en coordination avec la Fondation Rurale de Wallonie et la Commune en vue de compléter et/ou préciser et/ou simplifier les projets pour faciliter la lisibilité et l'accessibilité de la stratégie de développement.

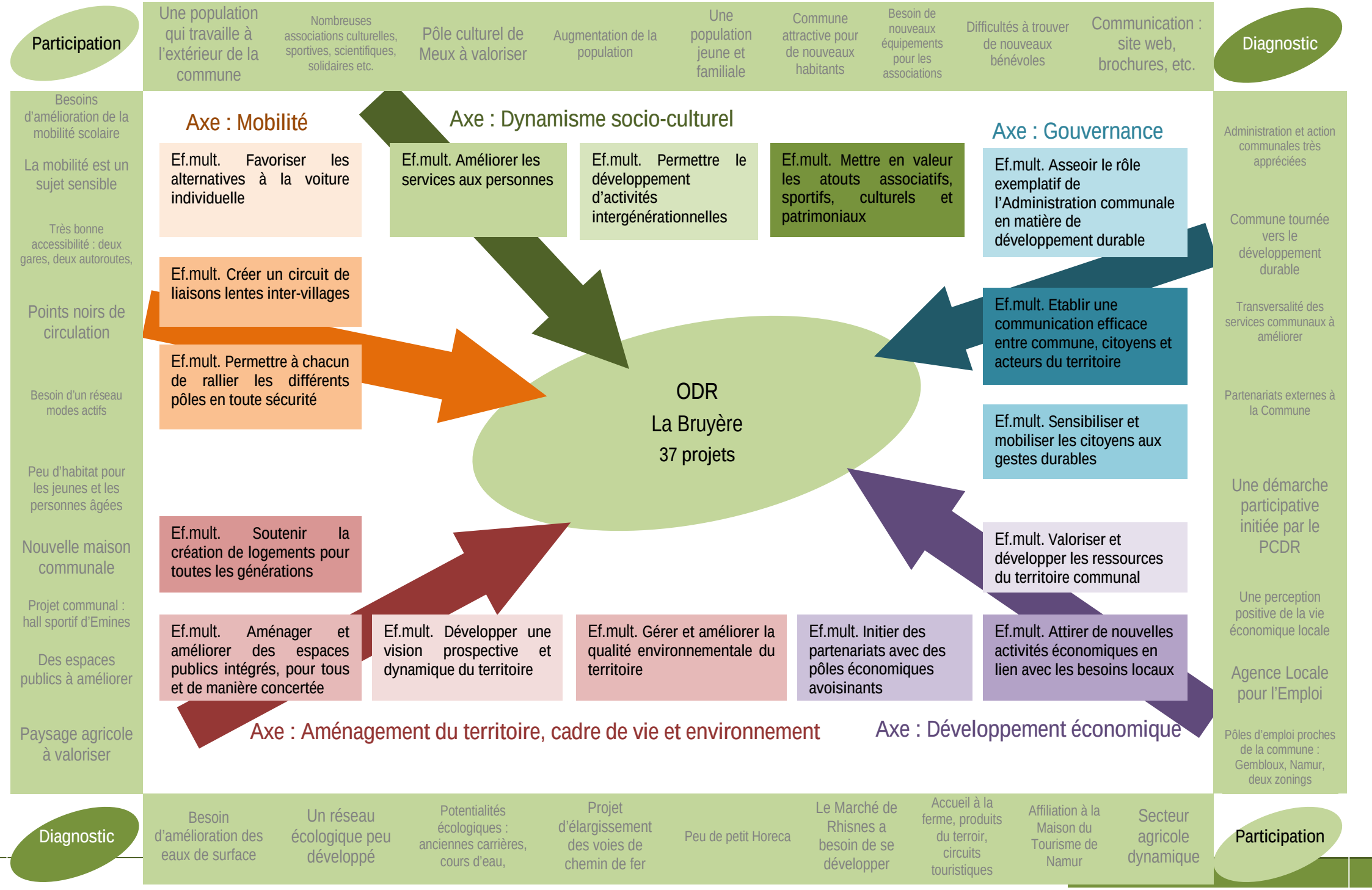
De ce travail ressortent 5 axes, correspondant aux 4 groupes de travail + la gouvernance, axe transversal. Chaque axe faisait l'objet d'un défi décliné en objectifs. 16 effets multiplicateurs ont ainsi été pointés.

Les objectifs sont issus des manques et demandes exprimés lors des étapes de diagnostic socio-économique et de consultation dans les villages et auprès du monde associatif. Ces objectifs sont à l'origine de la conception des projets et le choix de l'enjeu général :

Défi	Objectifs de développement	Effets multiplicateurs
La Bruyère, la convivialité dans la tradition et la modernité	Axe - Développement économique : Objectif - Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
	Axe - Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement : Objectif - Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		Soutenir la création de logements pour toutes les générations
	Axe - Mobilité : Objectif - Donner une place à tous les modes de déplacements	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		Créer un circuit de liaisons lentes inter-villages
		Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
	Axe - Dynamisme socio-culturel : Objectif - Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	Améliorer les services aux personnes
		Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

	Objectif transversal	Effets multiplicateurs
	Axe - Gouvernance : Objectif - Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire

Le tableau page suivante illustre l'adéquation des objectifs avec le diagnostic.


Participation
Une population qui travaille à l'extérieur de la commune
Nombreuses associations culturelles, sportives, scientifiques, solidaires etc.
Pôle culturel de Meux à valoriser
Augmentation de la population
Une population jeune et familiale
Commune attractive pour de nouveaux habitants
Besoin de nouveaux équipements pour les associations
Difficultés à trouver de nouveaux bénévoles
Communication : site web, brochures, etc.
Diagnostic
Besoins d'amélioration de la mobilité scolaire
La mobilité est un sujet sensible
Très bonne accessibilité : deux gares, deux autoroutes,
Points noirs de circulation
Besoin d'un réseau modes actifs
Peu d'habitat pour les jeunes et les personnes âgées
Nouvelle maison communale
Projet communal : hall sportif d'Emines
Des espaces publics à améliorer
Paysage agricole à valoriser
Axe : Mobilité
Ef.mult. Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Ef.mult. Créer un circuit de liaisons lentes inter-villages
Ef.mult. Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
Axe : Dynamisme socio-culturel
Ef.mult. Améliorer les services aux personnes
Ef.mult. Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
Ef.mult. Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux
Axe : Gouvernance
Ef.mult. Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
Ef.mult. Etablir une communication efficace entre commune, citoyens et acteurs du territoire
Ef.mult. Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
ODR
La Bruyère
37 projets
Ef.mult. Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Ef.mult. Aménager et améliorer des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
Ef.mult. Développer une vision prospective et dynamique du territoire
Ef.mult. Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
Axe : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement
Ef.mult. Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Ef.mult. Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
Ef.mult. Valoriser et développer les ressources du territoire communal
Axe : Développement économique
Administration et action communales très appréciées
Commune tournée vers le développement durable
Transversalité des services communaux à améliorer
Partenariats externes à la Commune
Une démarche participative initiée par le PCDR
Une perception positive de la vie économique locale
Agence Locale pour l'Emploi
Pôles d'emploi proches de la commune : Gembloux, Namur, deux zonings
Diagnostic
Besoin d'amélioration des eaux de surface
Un réseau écologique peu développé
Potentialités écologiques : anciennes carrières, cours d'eau,
Projet d'élargissement des voies de chemin de fer
Peu de petit Horeca
Le Marché de Rhisnes a besoin de se développer
Accueil à la ferme, produits du terroir, circuits touristiques
Affiliation à la Maison du Tourisme de Namur
Secteur agricole dynamique
Participation

3.1. VERS UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE LOCALE POUR L'ODR DE LA BRUYÈRE

Le développement durable est souvent défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins ».

Il s'agit donc d'anticiper les conséquences des décisions d'aujourd'hui pour laisser aux générations à venir un monde « en bon état de fonctionnement ». Il s'agit également d'introduire dans les prises de décision une convergence et une cohérence entre trois objectifs principaux (ou piliers) : améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion, maintenir l'intégrité de l'environnement et améliorer l'efficacité économique.

Ces trois objectifs peuvent être explicités plus concrètement comme suit :

- objectif de développement économique : mettre en place une économie au service des besoins humains, en privilégiant la création d'emplois et en veillant au respect de l'environnement ;
- objectif environnemental : viser une utilisation minimale des ressources naturelles non renouvelables, lutter contre les pollutions, préserver la biodiversité, etc. ;
- objectif social de réponse aux besoins humains et plus particulièrement aux besoins des plus démunis : lutter contre la pauvreté et l'exclusion, assurer à tous un accès aux biens matériels (revenus, emploi, logement, éducation, santé, loisirs,…) mais aussi immatériels (sécurité, considération, capacité de choix et d'auto-détermination,…) nécessaires à une existence digne, réduire les inégalités sociales.

Issus de la Conférence des villes durables, les engagements d'Aalborg, au nombre de 10, recouvrent un ensemble de thématiques directement visées par le développement durable.

1. Gouvernance
2. Gestion locale vers la durabilité
3. Biens naturels communs
4. Consommation responsable et choix de style de vie
5. Planification et conception
6. Mobilité améliorée, trafic limité
7. Actions locales pour la santé
8. Economie locale vivante et durable
9. Equité sociale et justice
10. Du local au global

Ces engagements ont été signés le 11 juin 2004. Les collectivités locales qui signent la charte s'engagent à suivre ces engagements. La Bruyère n'a pas signé cette charte mais bien une charte d'engagement PCDR/A21L

Les critères retenus par la Charte d'Aalborg ont été choisis comme balises pour mettre en place le développement durable, à travers le PCDR A21L

En effet, les 10 critères d'Aalborg ont été définis pour des collectivités locales et ont fait l'objet d'une large approbation du monde politique et scientifique en Europe. A noter qu'il s'agissait au départ d'indicateurs établis pour le milieu urbain, cependant, de légères modifications ont permis de les adapter au milieu rural.

4. LES PROJETS

Le tableau suivant vise à donner un aperçu général des fiches projets par lot.

Pour programmer la mise en œuvre du PCDR, chaque projet a été placé dans un lot en fonction de sa priorité de mise en œuvre, celle-ci étant pondérée en fonction de différents critères, notamment l'urgence du besoin, la cohérence avec les actions communales déjà menées, l'opportunité technique ou financière :

- lot 0 : projets réalisés ou en cours de réalisation avant l'approbation du PCDR, ces projets ne doivent pas faire l'objet de fiches ;
- lot I : projets programmés dans les 3 premières années, ces projets sont présentés dans une fiche avec estimation des coûts ;
- lot II : projets programmés dans les 4-7 ans, ces projets font l'objet d'une fiche avec estimation indicative des coûts ;
- lot III : projets programmés dans les dernières années du PCDR, qui constituent aussi des opportunités à saisir, ces projets sont présentés sous forme de fiches simplifiées.

Les tableaux suivants synthétisent la mise en œuvre de la stratégie de développement à travers les fiches projet.

Les fiches des 4 lots sont reprises. Le lot 0 n'est pas autant détaillé parce qu'il est déjà mis en œuvre.

Pour les lots suivants, on a repris la programmation dans le temps :

 Année de démarrage pressentie pour la fiche-projet

 Poursuite de la fiche-projet les années suivantes si opportun

Lorsque l'information est disponible, pour les fiches-projets du lot I, notamment, le coût évalué est renseigné. Pour les fiches-projet du lot II, lorsque le coût n'a pas été évalué, c'est une estimation par tranche de coût qui est renseignée, le lot III ne fait pas l'objet d'une évaluation des coûts :

**Légende estimation du budget :

€	< 1.500€
€€	entre 1.500 et 10.000€
€€€	entre 10.000 et 50.000€
€€€€	entre 50.000 et 500.000€
€€€€€	> 500.000€

Les sources de financement et les opérateurs ont également été recherchés.

	Projets lot 0	Axes					
		Gouvernance	Développement économique	Am. du territoire, cadre	Dynamisme socio-culturel	Mobilité	Gestionnaires de projet
0.1	Mettre en place un groupe de travail chargé de la réalisation d'un kit de bienvenue contenant une charte de la ruralité	■			■		Commune CLDR
0.2	Mettre en œuvre un Plan de Cohésion Sociale (PCS)	■			■		Commune CPAS
0.3	Organiser une conférence-débat sur l'agriculture aujourd'hui et demain	■	■		■		Commune CLDR
0.4	Constituer un Conseil Communal Consultatif des Aînés	■			■		Commune
0.5	Réduire les nuisances du charroi betteravier			■	■	■	Commune
0.6	Sécuriser le cheminement piéton entre Saint-Denis et Bovesse sur la RN 912 (SPW)			■		■	Commune DGO1
0.7	Réfléchir au fonctionnement et à la communication au sein de l'Administration communale	■					Commune
0.8	Réaménager le local du Syndicat d'Initiative pour un meilleur accueil		■		■		Commune SI
0.9	Organiser un marché de Noël		■		■		Commune

Gouvernance
Mobilité
Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement
Dynamisme socio-culturel
Développement économique

	Projets lot 1 (entre la 1ère et la 3ème année)	Programmation dans le temps											Budget	Sources de financement (en plus des fonds communaux)	Axes					
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026			Gouvernance	Dévelop. économique	Am. du territoire	Dynamisme socio-	Mobilité	Gestionnaires de projet
I.1	Aménager quatre logements intergénérationnels et un local polyvalent au parc des Dames Blanches												1.016.600€	SPW Développement rural						Commune CCCA
I.2	Améliorer et renforcer les outils communaux de communication												173.030€	SPW Développement rural						Commune SI
I.3	Aménager le parc communal des Dames Blanches												735.085€	SPW Développement rural SPW Espaces verts SPW Infrasports						Commune
I.4	Engager un conseiller en environnement et en énergie au sein de l'administration communale												50.000/ 70.000€							Commune
I.5	Mettre en place des pédibus / vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire												19.118€	SPW Développement rural						Commune Ecoles /AP CCCA
I.6	Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature												27.225€	SPW PCDN						PCDN
I.7	Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local												1.125.300€	SPW Développement rural SPW Espaces verts SPW Infrasports						Commune
I.8	Redynamiser la journée des associations												13.310€ /ans							Commune SI /CLDR Associatif
I.9	Promouvoir le marché local et les produits locaux												6.050€	SPW Développement rural						Commune SI /Artisans Agriculteurs CLDR
I.10	Elaborer un Plan Communal de Mobilité												20000 à 40000€	SPW Mobilité						Commune CLDR/CCATM

I.11	Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et Bovesse											2000€							Commune Infrabel BEP/CLDR/ CCATM
I.12	Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)											7300€	SPW Mobilité						Commune CLDR/CCATM Groupe sentiers
I.13	Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune											39000€	SPW Développement rural CGT						Commune Groupe sentiers/CLDR
I.14	Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent											320.000€	SPW Développement rural Fédé. Wallonie-Bruxelles						Commune Associatif CLDR

	Projets lot 2 (entre la 4ème et la 6ème année)	Programmation dans le temps											Budget	Sources de financement (en plus des fonds communaux)	Axes					
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026			Gouvernance	Développement. économique	Am. du territoire, cadre	Dynamisme socio-culturel	Mobilité	Gestionnaires de projet
II.1	Reconvertir l'ancienne maison communale en maison multiservices												572.000€	DR PWDR						Commune, CPAS, Forem, Mirena, associations
II.2	Aménager le cœur du village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local												433.160€	DR, PCM, appels à projets éventuels						Commune, CCATM, CLDR, Ecoles
II.3	Aménager le cœur du village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le paysage local												202.800€	DR, Infrasports						Commune, CCATM, CLDR, CPAS, comité de gestion et associations utilisatrices de la salle Villers Promotion
II.4	Mettre en place des projets intergénérationnels et encadrer la transmission de connaissances												20.000€	appels à projets éventuels						CPAS, Commune, PCS, Maison de la Mémoire Rurale, Syndicat d'initiative, CCCA, Centre Rural de La Bruyère, mouvements de jeunesse, CLDR
II.5	Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes												56.108€	DR PCM						Commune, groupe sentiers, CLDR, CCATM
II.6	Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux, et Bovesse												22.954€	DR PCM CGT BEP						Commune, groupe sentiers, CLDR, CCATM, Maison du tourisme du Pays de Namur
II.7	Construire du logement à Emines												1.435.200€	DR Plan d'ancrage communal du logement						Commune

II.8	Restructurer le cœur du village d'Emines												1.457.300€	DR Infra.sport						Commune, école, crèche, utilisateurs et gestionnaires du centre culturel, CLDR, CCATM
II.9	Initier un programme d'actions en matière de développement durable												/	appels à projets éventuels						Commune, CLDR
II.10	Mettre en place un schéma directeur en tourisme												/	CGT BEP Province de Namur						Commune, Syndicat d'initiative, CLDR, Maison de la mémoire rurale, Maison du tourisme du pays de Namur, BEP, Bibliothèque, acteurs touristiques privés locaux

	Projets lot 3 (entre la 7ème et la 10ème année)	Programmation dans le temps											Axes				
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Gouvernance	Développement économique	Am. du territoire, cadre de vie et environnement	Dynamisme socio-culturel	Mobilité
III.1	Aménager le cœur du village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local																
III.2	Aménager le cœur du village de Warisoulx et mettre en valeur le patrimoine local																
III.3	Aménager le quartier de la gare de Bovesse																
III.4	Aménager le quartier de la gare de Rhisnes																
III.5	Développer de petites infrastructures communautaires																
III.6	Sécuriser et aménager la voirie et les espaces publics																
III.7	Compléter le maillage inter-villages pour les cyclistes et les piétons																
III.8	Renforcer les services à la jeunesse et à l'enfance																
III.9	Aménager des lieux de production culturelle																
III.10	Poursuivre les actions en matière de développement économique																
III.11	Préserver les anciennes carrières reconnues comme Sites de Grand Intérêt Biologique																
III.12	Protéger les vallées du Houyoux et de la Mehaigne et leurs affluents																
III.13	Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées																

Commune de La Bruyère

Programme Communal de Développement Rural

2016-2025

●	I.1.	Aménager quatre logements intergénérationnels et un local polyvalent au parc des Dames Blanches
	I.2.	Créer de nouveaux outils communaux de communication (TIC)
●	I.3.	Aménager le parc communal des Dames Blanches
	I.4.	Engager un conseiller en environnement et en énergie au sein de l'Administration communale
	I.5.	Mettre en place des pédibus / vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire
	I.6.	Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature
▨	I.7.	Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local
	I.8.	Redynamiser la journée des associations
	I.9.	Promouvoir le marché local et les produits locaux
	I.10.	Elaborer un Plan Communal de Mobilité
	I.11.	Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et Bovesse
	I.12.	Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)
	I.13.	Baliser les chemins de promenade inventoriés sur la commune
▨	I.14.	Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent
●	II.1.	Reconvertir l'ancienne maison communale en maison multiservices
▨	II.2.	Aménager le cœur du village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local
▨	II.3.	Aménager le cœur du village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le paysage local
	II.4.	Mettre en place des projets intergénérationnels et encadrer la transmission de connaissances
—	II.5.	Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes
—	II.6.	Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo ; aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse
●	II.7.	Construire du logement à Emines
▨	II.8.	Restructurer le cœur du village d'Emines
	II.9.	Initier un programme d'actions en matière de développement durable
	II.10.	Mettre en place un schéma directeur en tourisme
▨	III.1.	Aménager le cœur du village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local
▨	III.2.	Aménager le cœur du village de Warisoulx et mettre en valeur le patrimoine local
▨	III.3.	Aménager le quartier de la gare de Bovesse
▨	III.4.	Aménager le quartier de la gare de Rhisnes
	III.5.	Aménager de petites infrastructures communautaires
	III.6.	Sécuriser et aménager la voirie et les espaces publics
	III.7.	Compléter le maillage inter-villages pour les cyclistes et les piétons
	III.8.	Renforcer les services à la jeunesse et à l'enfance
	III.9.	Aménager des lieux de production culturelle
	III.10.	Poursuivre les actions en matière de développement économique
▨	III.11.	Préserver les anciennes carrières reconnues comme Sites de Grand Intérêt Biologique
	III.12.	Protéger les vallées du Houyoux et de la Mehaigne et leurs affluents
	III.13.	Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées

Localisation des projets

0 — 1.750 mètres

10

Commune de La Bruyère

AMENAGEMENT scrl
SPATIAL PLANNING
ENVIRONMENT
Partner of Clorboux-Pinon in ACPgroup

